

# CARTE. Agglomération Seine-Eure : la sectorisation scolaire des collèges révisée pour septembre 2022

Le Département de l'Eure a repensé sa carte scolaire dans l'Agglomération Seine-Eure. Des communes vont changer de collège de rattachement dès septembre 2022. Explications.



Le nombre de collégiens dans l'Eure, tout particulièrement dans l'Agglomération Seine-Eure, va baisser considérablement d'ici 2029.

Attention, il va y avoir du changement ! À la rentrée de septembre 2022, une nouvelle carte scolaire pour le recrutement des collèges de l'Agglomération Seine-Eure entrera en application.

Celle-ci a été votée à l'unanimité par les élus du Département de l'Eure ce vendredi 18 mars 2022. Concrètement, cette réorganisation va chambouler les habitudes des familles. Elle indique où votre enfant ira au collège selon l'école élémentaire dans laquelle il est aujourd'hui scolarisé.

[Carte scolaire dans l'Eure](#). Moins de classes et moins d'élèves pour 2022

Florence Gautier, vice-présidente de l'Eure, en charge des collèges et de la jeunesse, est confiante.

« C'est une nouvelle carte scolaire qui a du sens. Je serais très étonnée que des parents soient mécontents. Avant de prendre cette décision, nous avons consulté tout le monde : les représentants des parents d'élèves, les responsables des collèges, les élus concernés. »

*Florence Gautier - Vice-présidente de l'Eure*



Florence Gautier est vice-présidente de l'Eure, en charge des collèges et de la jeunesse.

« Tous les élèves d'une même école iront dans le même collège »

Une présentation de la nouvelle organisation était faite ce lundi 21 mars 2021 au collège Le Hamelet, à Louviers, en présence notamment de la principale, Isabelle Dragée, du conseiller départemental du canton de Louviers, Daniel Jubert (LR), et de la vice-présidente du Département.

[Louviers](#) : la construction du nouveau collège du Hamelet commence

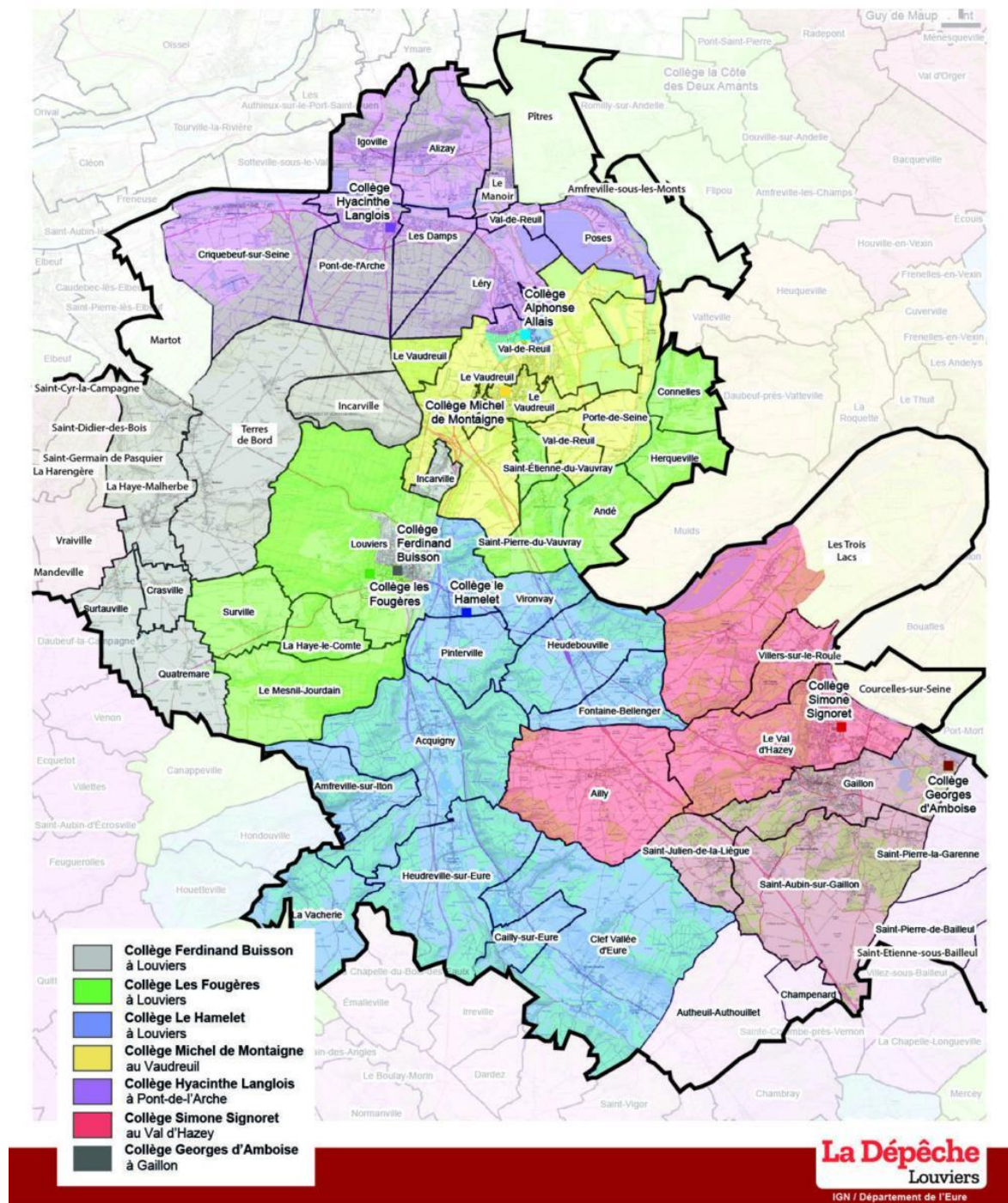
Trois critères majeurs ont été pris en compte dans l'élaboration de cette nouvelle carte scolaire : le temps de transport des collégiens, la sociologie des élèves (pour garantir une mixité sociale) et la continuité pédagogique, c'est-à-dire garantir que « tous les élèves d'une même école iront dans le même collège ».

### Les principaux changements

Parmi les principaux changements de cette carte scolaire, notons ces exemples.

L'école des Dominos (Val-de-Reuil) ne sera plus sectorisée au collège Le Hamelet (Louviers), mais ira bien au collège Alphonse Allais (Val-de-Reuil) en septembre prochain. Idem pour les écoliers de Criquebeuf-sur-Seine et des Damps : à la rentrée ils iront au nouveau collège Hyacinthe Langlois (Pont-de-l'Arche) et non plus à Val-de-Reuil. À Louviers, l'école Jules Ferry n'ira plus au collège des Fougères mais au collège Ferdinand Buisson. Autre changement pour les écoliers de Clef Vallée d'Eure et de Cailly-sur-Eure : ils n'iront plus au collège Georges d'Amboise (Gaillon), ils seront redirigés vers le collège du Hamelet (Louviers).

## Secteur de recrutement des principaux collèges de l'Agglomération Seine-Eure en septembre 2022



Secteur de recrutement des principaux collèges de l'Agglomération Seine-Eure en septembre 2022.

### Liste des communes de rattachement par collège

Collège Hyacinthe Langlois (Pont-de-l'Arche) : Val-de-Reuil (école Jean Moulin), Igovie, Alizay, Criquebeuf-sur-Seine, Pont-de-l'Arche, Les Damps, Léry, Poses et Le Manoir (double sectorisation avec le collège de Romilly-sur-Andelle). Collège Alphonse Allais (Val-de-Reuil) : Val-de-Reuil intra-muros (école Les Cerfs-Volants – école Les Dominos – école Coluche) Collège Michel de Montaigne (Le Vaudreuil) : Le Vaudreuil,

Val-de-Reuil (école Le Pivollet – école Léon Blum – école Louise Michel) et Portes de Seine. Collège Ferdinand Buisson (Louviers) : Louviers intra-muros (école Anatole France – école Jean Moulin – école Jules Ferry), Incarville, Terres de Bord, La Haye-Malherbe, Surtauville, Crasville et Quatremare. Collège Les Fougères (Louviers) : Louviers intra-muros (école Jacques Prévert – école Les Acacias), Surville, La Haye le Comte, Le Mesnil-Jourdain et Canappeville. Collège Le Hamelet (Louviers) : Louviers intra-muros (écoles Le Hamelet – école Saint-Exupéry), Vironvay, Pinterville, Heudebouville, Fontaine-Bellenger, Acquigny, Amfreville-sur-Iton, Hondouville, Houetteville, La Vacherie, Heudreville-sur-Eure, Fontaine-Heudebourg, Clef Vallée d'Eure et Cailly-sur-Eure.

Maximum 45 minutes de trajet en car

L'engagement du Département est de garantir à tous les collégiens de l'Agglomération Seine-Eure « un temps de trajet maximum de 45 minutes à l'aller et de 35 minutes ou 40 minutes au retour », pour reprendre les mots de Florence Gautier.

Ces modifications s'appliquent évidemment aux futurs collégiens, c'est-à-dire les écoliers actuels. En effet, les élèves déjà scolarisés dans les collèges ne se verront pas obligés de changer d'établissement.

« Un élève en 6e aujourd'hui pourra rester dans le même collège jusqu'en 3e. Mais si lui ou ses parents veulent changer, ce sera aussi possible. »

*Florence Gautier -*

Les autres communes de l'Agglo

Sur la carte ci-dessus, nous n'avons pas intégré certaines communes de l'Agglomération Seine-Eure, dans la mesure où elles sont sectorisées dans un collège hors du territoire de la Case. Les élèves d'Amfreville-sous-les-Monts et de Pîtres, par exemple, seront envoyés au collège La Côte des Deux Amants, à Romilly-sur-Andelle. Une partie de la commune des Trois Lacs est sectorisée au collège Simone Signoret, à Gaillon, tandis qu'une autre partie est envoyée aux Andelys. Courcelles-sur-Seine est également rattachée aux Andelys. Les enfants d'Autheuil-Authouillet iront au collège Marcel Pagnol, à Gravigny. Les écoliers de Champenard, Saint-Pierre-la-Garenne, Saint-Pierre-de-Bailleul et Saint-Pierre-sous-Bailleul seront envoyés au collège Léonard de Vinci, à Saint-Marcel. Les communes du plateau du Neubourg suivantes (Mandeville, Vraiville, La Harengère, Saint-Germain-de-Pasquier, Saint-Didier-des-Bois et Saint-Cyr-la-Campagne) sont fléchées vers le collège André Maurois, à La Saussaye. Enfin, à Martot, les enfants seront envoyés au collège Jacques-Émile Blanche, à Elbeuf.

Quant aux demandes de dérogations, notamment pour les suivies de fratries, elles resteront possibles auprès des services de l'Éducation nationale.

550 collégiens en moins en 2029

L'élue dit avoir sillonné les « 55 collèges du département » pour faire cette carte scolaire. Chose sur laquelle elle travaille depuis son arrivée à ce poste en juillet 2021.

La vice-présidente donne quelques éléments de contexte :

« Il faut savoir que cette carte scolaire a été faite en tenant compte de réalités démographiques de notre territoire. Et la démographie des collégiens est en baisse. »

*Florence Gautier -*

En effet, les projections de l'Insee (L'Institut national de la statistique et des études économiques) de Normandie sont claires : en 2029, il y aura près de 3 100 collégiens de moins dans l'Eure comparé à 2022. Et dans l'Agglomération Seine-Eure, ce sera 550 collégiens en moins !

« Là, j'applaudis des deux mains. »

« Nous avons le sentiment d'avoir été écoutés », se réjouit la principale du collège du Hamelet, saluant les « efforts faits par le Département pour adapter la première version de la carte scolaire en fonction des retours sur le terrain ».

Daniel Jubert, pour sa part, est intervenu : « J'avais voté contre la première carte scolaire, qui avait été faite à la va-vite sur un coin de table et qui était ridicule. Là, j'applaudis des deux mains. »

Le conseiller départemental a cependant glissé une remarque, agaçant quelque peu la vice-présidente :

« À Saint-Étienne-du-Vauvray, les gamins pourraient aller à vélo au collège Michel de Montaigne, au Vaudreuil, mais là ils doivent aller au collège des Fougères, à Louviers. C'est dommage ! »

*Daniel Jubert -*

La réponse de Florence Gautier est claire : « Le collège Michel de Montaigne est plein. Mais cette carte scolaire n'est pas figée, elle peut évoluer dans le temps aussi. Je n'ai qu'un seul but : le bien-être de mes collégiens. »